Auxiliaire de Puériculture
Direction de la Petite Enfance
Catégorie C

Mission principale : Au sein d'un établissement d'accueil Petite Enfance, l'auxiliaire de puériculture assure l'accueil, les soins quotidiens, activités dans le cadre du projet de l'établissement afin de répondre aux besoins de l'enfant.

Fonctions	Activités découlant des fonctions
- Accueil des enfants et leurs familles.	• Etablir une relation de confiance • Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de l'enfant de 10 semaines à 4 ans • Communiquer avec la famille au quotidien • Recevoir et transmettre un message • Prendre en compte les différences • Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité • Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Les soins à l'enfant	• Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques liés à sa santé • Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile • Accompagner l'enfant au moment du sommeil • Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants • Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant • Respecter les protocoles de l'établissement • Organiser et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique. • Accompagner progressivement l'enfant vers l'autonomie.

- Les activités et l'éveil. - Le travail en équipe.	• Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant…). • Gérer les conflits entre les enfants dans le cadre du projet pédagogique • Rendre compte de manière écrite et orale • Participer à l'élaboration du projet de l'établissement lors de réunions et de journées pédagogiques • Ranger et entretenir le matériel mis à disposition • Communiquer et échanger • Respecter le règlement de fonctionnement de l'établissement • Encadrer les stagiaires en lien avec sa formation et participer à la formation des agents qualifiés

Profil :

Compétences :

Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture exigé

- Connaissances du développement psychomoteur
- Notions sur le développement psychoaffectif de l'enfant de 10 semaines à 4 ans
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité
- Notions d'animation du groupe d'enfants (manuelle et ludique)
- Réagir avec pertinence à des situations d'urgence
- Capacité à se mobiliser autour d'un projet (proposer et participer)
- Capacité à se former et s'informer
- sens du service public
- Esprit d'équipe

Qualités :

- Qualité d'écoute, de communication
- Avoir le sens de l'accueil
- Discrétion, impartialité et tolérance
- Dynamisme et motivation
- Curiosité intellectuelle

Conditions de travail :

Lieu : Etablissement Petite Enfance
Horaires : 38 h par semaine soit 4 jours à 7h30 et 1 jour à 8h, de 7h45 à 18h30 en crèche et de 8h30 à 18h en halte-jeux
Travail en équipe : oui ■ non □ Travail en extérieur : oui □ non ■
Vêtement de travail ou équipement de protection individuel : oui ■ non □

Avantages : **13ème mois, régime indemnitaire attractif, Amicale du personnel, RTT**

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :
Soit par mail:
candidatures@mairie-rueilmalmaison.fr
Soit par courrier :
Direction des Ressources Humaines et de la Formation
13 Boulevard Foch
92500 RUEIL MALMAISON